

DIRECTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC, DE L'IMMIGRATION ET DE LA CITOYENNETE

Bureau des usagers de la route

DEMANDE DÉPOSÉE PAR UN TIERS

- Procuration avec nom, prénom, adresse du mandant et du mandataire + leurs pièces d'identité,
- Personne morale : ajouter la qualité du mandant et du mandataire, le cachet (éventuel) et les signatures respectives précédées des mentions **manuscrites** : « BON POUR POUVOIR » pour le mandant, et pour « BON POUR ACCEPTATION » pour le mandataire.

PROCURATION

Pièce d'identité en cours de validité du <u>demandeur</u> et du <u>mandataire</u> à <u>présenter</u> obligatoirement

Je soussigné(e) M. ou Mme (1):
domicilié(e) à :
donne mandat à M. ou Mme (1)
Adresse :
pour déposer la demande d'immatriculation et retirer le certificat d'immatriculation provisoire du véhicule,
de marque : de N° d'immatriculation ou N° de série pour un véhicule neuf :
Signature du demandeur
(1) rayer la mention inutile

RECOMMANDATIONS POUR LES RÈGLEMENTS

1/ AUX GUICHETS :

- a) en espèces,
- b) carte bancaire
- c) par chèque bancaire ou postal (sur présentation d'une pièce officielle d'identité en cours de validité) à l'ordre du Régisseur des Recettes du Val d'Oise.

2/ PAR CORRESPONDANCE

par chèque bancaire, par chèque postal, par mandat postal, ainsi qu'une enveloppe affranchie au tarif rapide.

POUR LES CYCLOMOTEURS D'OCCASION N'AYANT JAMAIS ÉTÉ IMMATRICULÉS

En l'absence de certificat de conformité, vous devez vous reporter aux indications figurant sur la facture du véhicule ou votre attestation d'assurance et renseigner au minimum les rubriques D1 (marque), D2 (type variante version), E (numéro d'identification) et J1 (genre), faute de quoi le véhicule ne pourra être immatriculé.

